



Séance publique du 15 juillet 2024

M. Rasqué, bourgmestre, M. Müller, échevin et Mme Glodé, échevine ;
M. Kolbet, M. Aguilera et M. Gereke, conseillers ;

Mme Kaspar, secrétaire

Absent(e) / excusé(e) : M. Reckel, M. Schmit

Le conseil communal décide :

**1. Création de poste d'un « éducateur gradué » pour les besoins de la maison relais
« Um Fräschepillchen »**

Unaniment de créer un poste dans la carrière C6, éducateur gradué, suivant les dispositions de la Convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aide et de soins et du secteur social (CCT SAS), à durée indéterminée et à raison d'une tâche de 100% (40 heures par semaine) pour les besoins de la maison relais d'Ell et d'établir le salaire et le déroulement de carrière suivant les dispositions de la Convention collective de travail pour les salariés du secteur d'aide et de soins et du secteur social (CCT SAS), suivant la carrière C6.

2. Approbation d'un crédit spécial

Unaniment de modifier le budget extraordinaire 2024 comme suit :

Le crédit spécial de 15.000,00€ est porté au budget de l'exercice 2024 à l'article 4/627/221312/24005 des dépenses extraordinaires : « Installation d'une barrière à l'entrée du parking devant la commune ».
